

ASSOCIATION DU SOUVENIR aux Morts des Armées de Champagne et à leur Chef, le Général GOURAUD

Siège social : 38, rue Boileau, Paris-16^e
Président : Général Philippe GOURAUD



Sculp. Maxime Réal del Serte

Cliché Brunel

Dimanche 16 Juillet 1972
à NAVARIN (Marne)

COMMÉMORATION

DU

54^e Anniversaire de la Victoire de Champagne
du 15 juillet 1918

SOUVENIRS D'UN REVENANT

Après avoir donné, en septembre 1971, les instructions de la retraite pastorale aux prêtres du diocèse de Châlons, Monseigneur WEBER, ancien archevêque de Strasbourg, a parcouru les lieux où il vécut, en Champagne, la guerre de 1914-1918. Ayant « rafraîchi ses souvenirs » en compagnie de M. le Curé de Sommepey et de M. le maire de Souain, il a rédigé la relation suivante qu'il a bien voulu nous autoriser à publier dans notre bulletin. Nous l'en remercions vivement.

« C'est le 5 septembre 1914 que le 21^e Régiment d'Infanterie auquel j'appartenais comme sous-lieutenant à la 4^e compagnie, et qui venait de se battre en Alsace et dans les Vosges, débarqua à Joinville, en Haute-Marne. Nous venions de contribuer à la victoire de la Marne. Menacés par un mouvement tournant du général Maunoury sur leur droite, les Allemands commençaient un repli vers la voie romaine qui joint Reims à l'Argonne. Des combats d'arrière-garde nous harcelèrent jusqu'au Camp de Mailly.

« A partir du vendredi 11 septembre, de Sompuis à Suippes, ce fut une avancée assez facile, tantôt sous la pluie, tantôt sous le soleil : on souffrait de la faim, de la soif, et aussi de la dysenterie. Le lundi 14, nous étions au contact des Allemands. A partir du 17, on nous envoya en ligne au sud-est du fameux « Bois-Sabot ». L'unité que nous relevions avait creusé des tranchées et esquissé un boyau : fusillades, coups de canon, patrouilles de part et d'autre, marquaient ces jours et ces nuits.

« Le 19 septembre au matin, on vit nos adversaires commencer une attaque sur le village de Souain en partant du Bois Sabot. De l'extrémité droite de ma position, je vis des colonnes allemandes se déplacer en direction de Souain, sur le vaste terrain découvert qui précédait le village. Je réclamai une mitrailleuse qui bloqua l'assaillant dont très peu réussirent à s'échapper.

« Les Allemands ne tardèrent pas à nous rendre la pareille. Le mercredi 30 septembre, le général Bacquet, notre Divisionnaire, ordonna une opération destinée à prendre le Bois Sabot : elle était mal préparée et peu soutenue par l'artillerie. En moins de 3/4 d'heure, nos sections, qui s'étaient portées bravement à l'assaut, furent, elles aussi, fauchées. J'eus les mains pleines de sang à force de soigner les blessés qui affluaient et d'administrer les mourants, admirables de courage et de piété.

« Dans la nuit suivante, on nous fit relever et nous porter à Vadenay où l'on me confia le commandement de la 3^e compagnie, privée de tous ses officiers : partie avec 250 hommes, il en restait 101 dont 6 sergents. Le vendredi 2 octobre, on nous embarqua dans le train à Châlons à destination de Merville dans le Nord : c'était la « course à la mer »...

« Après avoir été blessé grièvement à la bataille de Notre-Dame-de-Lorette, le 11 mai 1915, comme lieutenant commandant la 3^e compagnie, je séjournai un certain temps à l'hôpital, à Paris, puis au dépôt du régiment

à Langres. Je revins au front au cours de la Semaine sainte de 1916. Débarqué à Saint-Hilaire-au-Temple, je fus affecté comme chef de section supplémentaire à la 6^e compagnie (tous les postes de commandants de compagnie étaient pris). Mon unité était cantonnée à Juvigny où je célébrais la messe le Jeudi-saint malgré les objections du curé d'alors. Le lendemain, Vendredi-saint, nous montâmes en ligne dans le « Saillant de Tahure », conquis au cours des offensives de 1915. Le système défensif était parfait, en lignes successives : tranchées bien taillées dans la craie, longs boyaux de circulation, une chapelle même dans un de ces couloirs, à 600 mètres des positions allemandes. Dans les abris, on pouvait bien dormir et même travailler à la lueur d'une bougie. Aussi notre séjour en ces lieux fut-il relativement agréable... On entendait cependant, en dessous des tranchées, le travail des mineurs ennemis qui tentaient de faire sauter les points délicats de la position : nous en faisions autant de notre côté.

« Le commandement profita de ma situation en marge pour me faire suivre d'abord un stage de perfectionnement de commandant de compagnie au camp de Somme-Suippe, du 22 mai au 12 juin. Au cours de ce séjour, on nous fit monter en avion afin de voir d'en haut le caractère de notre position (31 mai). Le 8 juin, nous reçûmes la visite des officiers de la division russe qui venaient également en stage. Nous les reçûmes au cercle où ils firent surtout honneur aux alcools au point de désespérer notre popotier. Du 19 juillet au 2 août, le colonel m'envoya faire un stage à Châlons même, pour connaître le nouvel armement, surtout le fusil-mitrailleur. Entre-temps je pus faire un pèlerinage à Notre-Dame de l'Epine et même me rendre en permission aux ordinations, à Paris, les 1^{er} et 2 juillet.

« A ma sortie du stage de Châlons, le 3 août, je rejoignis le régiment à Matougues où je célébrai la grand-messe et pus prêcher le dimanche 6 août. Le 8, je rejoignis à Saint-Gibrien ce qu'on appelait alors le Dépôt divisionnaire, réserve de soldats et de cadres pour la Division : il était composé des compagnies, multiples de quatre, de chaque régiment. Les bataillons venaient d'être réduits à trois compagnies, je reçus le commandement de la 12^e. Mais notre séjour en Champagne, trop calme pour notre régiment au dire de notre général de division Martin de Bouillon, touchait à sa fin : le 11 août au soir, nous fûmes embarqués à Châlons-Fagnières pour le front de la Somme.

« Ce séjour m'avait permis de reprendre plus intensément ma vie de prêtre : j'y fus aidé par l'exemple du curé de Somme-Suippe, le P. Dutilleul, jésuite, homme des plus fervents dont j'ai gardé la mémoire. »

(à suivre)

Jean-Julien WEBER

Commandeur de la Légion d'Honneur
ancien Archevêque, Evêque de Strasbourg.

A l'occasion des correspondances échangées avec les Anciens Combattants de Champagne, d'autres témoignages nous sont parvenus. Nous sommes heureux d'en publier quelques-uns, certains qu'ils intéresseront les lecteurs du bulletin et souhaitons que d'autres Anciens Combattants nous envoient également leurs souvenirs.

— Extrait d'une lettre du Commandant BARBOTIN, relatant un souvenir de 1917 alors qu'il était adjudant au 144^e R.I.

« Le 8 octobre 1917, nous relevons le 78^e R.I., dans le secteur de SOUAIN ; le 14 nous étions détachés dans le secteur de la ferme de NAVARIN : travaux de 2^e ligne ; le 16, repos au camp des Deux Tombes. Le 25 octobre, occupation de la première ligne, secteur de SOUAIN, en alternant entre la première ligne et la deuxième ligne jusqu'au 25 décembre.

« 26 décembre, repos au camp des Deux Tombes jusqu'au 2 janvier. Du 2 au 16 janvier, en première ligne, patrouilles de fixation.

« Le 17 janvier, rassemblement de la compagnie au camp de Darolles, préparation d'un coup de main sur la ferme de SOUAIN prévu pour le 21 ou 22 janvier. Je commande la section d'attaque de la première ligne.

« Le 19 janvier, au cours de la répétition, visite ; d'une ambulance militaire descendent le Président Clemenceau, le général Gouraud, deux autres généraux, le colonel Tribolet commandant le 144^e R.I. et le colonel Bel-lener commandant l'infanterie divisionnaire. Nous répétons le coup de main devant le Président Clemenceau. Le général Gouraud lui dit « Vous voulez des renseignements, M. le Président, ce sont ceux-là qui vont aller les chercher ».

« Le Président Clemenceau demande alors au général Gouraud s'il y a, à notre compagnie qui va faire le coup de main, des sous-officiers ou soldats ayant plusieurs citations ou blessures. Le capitaine Roth commandant la compagnie répond « l'adjudant Barbotin, 4 citations, 2 blessures ».

« Alors le Président Clemenceau demande au général Gouraud de me remettre la Médaille Militaire. Le général Gouraud à son officier d'ordonnance « Avez-vous une Médaille Militaire ? »

— « Oui, la vôtre, mon général. »

« Le général : « Eh bien ! donnez-la moi. »

« Et c'est ainsi que le général Gouraud m'a remis sa propre Médaille Militaire.

« Ensuite il a ajouté tendant sa main gauche « voulez-vous me serrer la main, c'est la seule qui me reste ». Et au Président Clemenceau « Vous pouvez lui serrer la main, c'est un brave », ce que fit le « Tigre » la larme à l'œil.

« Le 22 janvier, le coup de main a été effectué avec succès : 21 prisonniers ; nous avons eu un seul tué, un homme de ma section. »

— Extrait d'une lettre de M. Charles BAVEAUD, ancien soldat du 109^e R.I.

« J'ai combattu au 109^e R.I. devant SOUAIN ; je me souviens de l'Eglise dont le clocher était tombé sur les marches.

« Le 14 juillet (1918) au soir, en patrouille dans les premières lignes. A minuit, une fusée rouge ; bombardement terrible, jusqu'au matin. Les Allemands n'avancent que de 5 km et sont arrêtés net. Tout était rasé, un véritable paysage lunaire ; nous marchions dans le sang. J'ai été porté disparu (de la patrouille il ne restait que quelques rescapés). Journée inoubliable pour un soldat de 20 ans : la victoire remportée ce jour en Champagne par la 4^e Armée du général Gouraud. »

,

Nouvelles de l'Association

— M. LEROY, 45, rue Saint-Nicolas à Neauphle-le-Château, recherche l'adresse de la famille du lieutenant BOURDET, du 1^{er} Génie, mort asphyxié dans la mine du bois B, devant Jonchery-sur-Suippes et inhumé dans ce cimetière militaire le 3 juin 1915.

Il a une série complète des travaux de la mine du bois B qu'il serait peut-être agréable à la famille du lieutenant BOURDET de posséder.

,

Au sujet de la MEDAILLE COMMEMORATIVE DES COMBATS DE CHAMPAGNE, de nombreuses lettres nous parviennent approuvant la création de cette médaille. Voici un extrait d'une lettre de M. DOUILLET :

« C'est un ancien combattant du 128^e R.I. de la Grande Guerre qui vous écrit pour vous remercier de la médaille commémorative des combats de Champagne ou j'ai combattu par deux fois au mois de février 1915 et à l'attaque du 25 septembre 1915.

« Cette médaille me fait un plaisir énorme ; ça a été un rayon de soleil qui m'a redonné goût à la vie. Je viens de perdre ma femme, mon Général, avec laquelle j'ai vécu cinquante années de bonheur parfait... J'ai failli perdre la tête certains jours avant sa mort... Alors, imaginez, mon Général, après cette terrible épreuve ce qu'il m'a fallu de courage et de volonté pour me réadapter à une vie nouvelle ; c'est presque surhumain. Cette médaille et le diplôme m'ont reconforté, m'ont redonné goût à la vie.

« C'est pourquoi je tiens tant à vous remercier, mon Général. J'ai la Médaille Militaire, la croix de guerre avec étoile de bronze, la croix des blessés et 8 médailles de champs de batailles. J'ai été blessé 3 fois et j'ai une citation à l'ordre du régiment... »

,

Il est rappelé aux membres de l'Association ayant eu l'un des leurs tombé au Champ d'Honneur ou décédé depuis, qu'ils peuvent demander en son nom la médaille commémorative des combats de Champagne.

Aux Morts des Armées de Champagne et à leur Chef, le Général Gouraud

PÈLERINAGE à NAVARIN Dimanche 16 Juillet 1972

Le Pèlerinage aura lieu
sous la Présidence du Général Philippe Gouraud, Président de l'Association

Départ par train de Paris : Gare de l'Est à 6 h 58 (train 1 601).

Arrivée à Châlons-sur-Marne à 8 h 36.

Des cars réservés aux Pèlerins attendront devant la sortie de la gare.

Départ des cars de CHALONS : 9 heures. Arrivée à Navarin vers 9 h 40.

10 h 00. — Messe pour les Morts, devant le Monument, présidée par ^{messieurs} Monsieur WEBER, ancien Archevêque, Evêque de Strasbourg.

10 h 45. — Allocution du Général Philippe GOURAUD, Sonnerie aux Morts, minute de silence et de recueillement. Dépôt de couronnes sur la tombe du Général GOURAUD par les délégués de la Rainbow-Division et des Anciens Combattants. Défilé des troupes.

11 h 00. — Visite de la crypte par les pèlerins.

11 h 15. — Départ de Navarin.

11 h 30. — Cérémonie au cimetière de SOUAIN, bénédiction des tombes.

11 h 50. — Dépôt d'une gerbe sur la sépulture provisoire du Général PRETELAT, au cimetière communal de SOUAIN.

12 h 15. — Dépôt d'une couronne au Monument aux Morts de SUIPPES.

12 h 45. — Déjeuner en commun à SUIPPES (Mess du Camp de Suippes).

15 h 00. — Départ des cars de Suippes pour CHALONS.

Départ du train pour PARIS : 16 h 26. Arrivée à PARIS : 18 h 05 (train 1 606).

Prix du transport par car (de Châlons à Châlons) : 10 F environ (sera payé sur place).

Prix du déjeuner : 15 F (boisson, café et service compris).

Les inscriptions et participations doivent être adressées, avant le 6 juillet, à :

Mademoiselle VUILLAUME, Trésorière, 5, rue Casimir-Pinel, 92 - Neuilly-sur-Seine.

PELERINAGE COMMEMORATIF DES COMBATS DE SEPTEMBRE 1915 DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 1972

Ce pèlerinage aura lieu dans les mêmes conditions qu'en 1971. — Le circuit comprendra :

VISITE DES CIMETIERES MILITAIRES, MESSE A NAVARIN, DEJEUNER A SUIPPES.

Afin de pouvoir solliciter, en temps voulu, l'autorisation de circuler avec le car dans le Camp de SUIPPES (Perthes, Tahure, etc.), il est instamment demandé aux personnes, qui désireraient participer à ce pèlerinage, d'envoyer dès maintenant à Mlle VUILLAUME (à l'adresse ci-dessus), le bulletin inclus, rempli et signé.

Il est possible de prévoir le remboursement des dépenses de car pour les pèlerins bénéficiant d'un titre de circulation gratuite attribué conformément à l'article L 515 du Code des pensions militaires des victimes de la guerre, et mentionnant les nom et prénoms du militaire décédé et son lieu d'inhumation.

Nous rappelons que les personnes intéressées par cette mesure (veuves non remariées, descendants, frère ou sœur aînés) doivent demander à leur mairie les imprimés nécessaires à l'obtention du permis, puis adresser ceux-ci au Secrétariat Général de la S.N.C.F.

Les références des titres de circulation ainsi obtenus seront collectées le jour du pèlerinage, et l'Association établira ensuite une demande globale du remboursement des frais du car.

COTISATION 1972

Les membres de notre Association qui ont reçu, jointe au présent bulletin, une formule de mandat-carte n'ont pas encore réglé leur cotisation 1972 dont le montant minimum reste fixé à 3 F.

Tous les versements sont à effectuer :

1° - soit au C.C.P. de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, PARIS N° 24.612-29.

2° - soit par chèque bancaire au Nom de l'Association, adressé à la Trésorière Mlle VUILLAUME, 5, rue Casimir-Pinel, 92 - NEUILLY-SUR-SEINE.